

Le budget—M. Lalonde

travaillent à l'étranger. Les entreprises canadiennes seront ainsi mieux en mesure d'exécuter des projets dans d'autres pays. Enfin, je commanderai une étude, en coopération avec la Commission pour l'expansion du commerce extérieur, au sujet de l'effet des régimes fiscaux au Canada et à l'étranger sur la compétitivité des exportations de produits tirés des ressources naturelles et d'articles manufacturés.

Je propose ce soir un certain nombre de réductions des droits de douane sur les exportations des pays en développement. Ces réductions font partie des rajustements que requiert l'engagement du Canada d'aider ces pays dans leurs efforts pour accroître leurs exportations et redresser leur balance des paiements. La plupart des autres changements tarifaires proposés comportent un abaissement des droits de douane ou une entrée en franchise pour des articles non produits au Canada.

Je propose aussi de doubler la valeur maximale des articles pouvant être rapportés en franchise de droits et de taxes par les Canadiens qui reviennent au pays. A compter du 20 avril 1983, l'exemption trimestrielle pour touristes sera de \$100 au lieu de \$50. L'exemption annuelle passera de \$150 à \$300.

AUTRES MODIFICATIONS FISCALES

J'aimerais maintenant proposer deux autres modifications fiscales.

Le ministre des Communications a annoncé récemment une politique nationale de la radiotélédiffusion qui vise à permettre au système national de radiotélédiffusion de relever les défis des années 1980 et 1990 en matière de technologie et de programmation. L'un des éléments essentiel de cette stratégie est la création d'un fonds d'aide aux entreprises privées de production et de producteurs indépendants. Pour contribuer au financement des dépenses occasionnées par cette nouvelle stratégie de la radiotélédiffusion, je propose une taxe de 6 p. 100 sur les sommes facturées aux abonnés au câble, à la télévision à péage et aux autres services de programmation fournis par télécommunications.

Actuellement, tous les particuliers peuvent réclamer dans leur déclaration d'impôt une déduction forfaitaire de \$100, au lieu d'y joindre une liste détaillée de leurs dons de charité et de leurs frais médicaux. Des représentants d'organismes bénévoles ont signalé que cette déduction réduisait les encouragements fiscaux aux dons de charité, puisqu'elle n'est pas directement liée aux sommes effectivement versées. Je propose que, à compter de l'année d'imposition 1984, toutes les demandes de déduction de dons de charité et de frais médicaux soient accompagnées de reçus, en remplacement de la déduction forfaitaire.

LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Je déposerai avec ce budget un document sur *Les perspectives économiques du Canada*, qui présente des projections économiques.

La plupart des organismes de prévision s'attendent à ce que la reprise soit modérée en 1983. Le secteur de l'habitation sera vigoureux, de même que la formation de stocks; ces éléments de croissance seront appuyés par une consommation plus élevée et un commerce extérieur toujours favorables. Cependant, les investissements privés demeureront faibles cette année et ne se redresseront que lorsque les marchés se raffermiront, la marge de sous-utilisation des capacités se résorbera et la situation financière globale des entreprises s'améliorera.

Notre produit national brut réel devrait être cette année de 2.3 p. 100 supérieur en moyenne à celui de l'an dernier. La croissance sera relativement vigoureuse pendant toute l'année et notre PNB réel, à la fin de 1983, devrait dépasser d'environ 6.5 p. 100 son niveau à la fin de 1982. Je m'attends à ce qu'une croissance rapide se poursuive en 1984, à un rythme moyen de 5.2 p. 100. Cette expansion sera aussi plus générale, grâce au raffermissement des investissements.

● (2130)

L'inflation devrait continuer à ralentir, pour s'établir à 6.3 p. 100 en moyenne cette année et à 5 p. 100 en 1984. L'emploi devrait accuser une progression assez forte cette année et encore plus vigoureuse en 1984. A la fin de 1984, il y aura au-delà de 600,000 personnes employées de plus au Canada qu'à la fin de 1982. Cependant, les pertes d'emplois ont été considérables au cours de la récession et, à mesure que le marché du travail se raffermira, nombre des travailleurs qui s'en étaient retirés temporairement se remettront à chercher activement du travail. Cela contribuera à maintenir le taux de chômage à un niveau élevé. Ce taux devrait être de 12.4 p. 100 en moyenne cette année et descendre à 11.4 p. 100 en 1984. Même si le taux moyen ne doit tomber qu'à 11.4 p. 100 en 1984, je m'attends à ce que le chômage manifeste une nette tendance à la baisse au cours des années qui viennent.

De nombreuses incertitudes planent encore sur la vigueur et la durée de la reprise. La croissance reprend chez nos principaux partenaires commerciaux, mais on ne sait toujours pas comment évolueront les taux d'intérêt aux États-Unis, les perspectives de croissance dans le Tiers Monde. Le protectionnisme pourrait nuire à nos exportations. L'effet de l'instabilité des marchés mondiaux du pétrole sur la croissance économique et le système financier international n'est pas encore bien clair.

Les problèmes d'endettement des pays en développement demeureront sérieux, mais je suis encouragé par la rapidité et l'efficacité avec laquelle les gouvernements, les institutions financières internationales et les banques commerciales ont réagi aux menaces apparues vers la fin de l'an dernier. Grâce aux décisions récentes d'accroître les ressources du Fonds monétaire international, le monde est maintenant mieux armé pour faire face à des situations du même genre. Le gouvernement, en particulier par l'entremise de la Banque du Canada, et les grandes banques canadiennes ont participé à ces efforts, à la mesure des responsabilités internationales et des intérêts à long terme du Canada.

Au début du mois prochain, je rencontrerai mes homologues des autres pays de l'OCDE. Le premier ministre s'entretiendra ensuite avec les chefs de gouvernement des autres grands pays industrialisés au sommet économique de Williamsburg. A ces deux occasions, le Canada continuera de presser nos principaux partenaires commerciaux de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer une reprise mondiale vigoureuse et durable.

Dans le contexte international actuel, le cadre de relance économique exposé dans le budget nous permettra d'améliorer nos perspectives à court terme et de jeter les fondations d'une croissance vigoureuse et soutenue à moyen terme. Les mesures que j'ai annoncées aideront à créer plus d'emplois pour les Canadiens cette année et plus tard. Cet effet sera obtenu principalement en soutenant la croissance du secteur privé. Nos parents, nos voisins et nos amis qui sont sans emploi veulent